



Diplômes Universitaires
Formation initiale & continue
Niveau Bac+5

**D.U. CONTENTIEUX INTERNATIONAL DES AFFAIRES
(D.U. CIA)**

NOUVELLE MAQUETTE

4 modules : 154 heures de formation

**LL.M. CONTENTIEUX INTERNATIONAL
DES AFFAIRES APPROFONDI
(LL.M. CIA2)**

NOUVEAU DIPLOME

7 modules : 205 heures de formation

Présentation générale	p. 2
Formations initiale & continue	p. 4
Intervenants	p. 6
Les 4 modules fondamentaux	p. 8
Les 3 modules spécifiques au LL.M.	p. 13
Validation des connaissances	p. 15
Conditions d'inscription	p. 17
Suivi en auditeur libre	p. 21

— Présentation générale —

Elargir son champ d'action

A partir de la rentrée 2015, la Faculté de droit de l'Université Paris Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) propose 2 diplômes dans le domaine du contentieux international des affaires.

Le **D.U. Contentieux international des affaires (D.U. CIA)**, habilité en 2007 puis à nouveau en 2012 par l'UPEC, entre dans une troisième phase avec sa nouvelle maquette accréditée en juin 2015.

Recentré sur ses 4 modules d'origine dont la durée est maintenant légèrement augmentée, le D.U. a toujours pour objectif de donner une formation synthétique et pratique permettant d'anticiper et de traiter les litiges internationaux qui relèvent de la vie des affaires. L'apprentissage, le perfectionnement et l'actualisation des connaissances concernant le contentieux international des affaires sous son double aspect (judiciaire et arbitral) sont devenus une nécessité de plus en plus forte, au fur et à mesure que se développent les textes, en particulier à l'échelle de l'Europe, qui régissent ce contentieux.

Le D.U. est donc consacré à l'analyse et au maniement des règles, techniques et pratiques propres au contentieux des affaires intra- et extra-européen, devant les juridictions étatiques et arbitrales.

Pour cette raison, il est recommandé, au moins pour les candidats en formation initiale, d'avoir étudié durant un semestre le droit international, public ou privé, ou le droit du commerce international.

La formation est dispensée en langue française et le plus souvent à Paris *intra muros*. Elle se déroule d'octobre à juin, à raison de 2 ou 3 jours successifs par mois. L'effectif est en moyenne de 25 personnes par module.

En 2014, le D.U. était entré directement à la 6^e place du Top 10 du classement SMBG des **meilleurs Masters en droit européen et international des affaires**.

En 2015, il est monté sur le podium en décrochant la 3^e place.



Le **LL.M. Contentieux international des affaires approfondi (LL.M. CIA2)** est, quant à lui, un nouveau diplôme, accrédité par l'UPEC en juin 2015.

Il entretient des liens étroits avec le D.U. puisqu'il intègre les 4 modules de ce dernier (les modules sont « mutualisés ») et les complète par 3 autres modules qui permettent d'aller plus loin dans la théorie comme dans la pratique du contentieux international des affaires.

A cet effet, le LL.M. comporte une semaine intensive en anglais permettant d'appréhender une affaire contentieuse sous tous ses aspects (premiers contacts avec le client, mémos, tentative de médiation, rédaction de mémoire, audience...), de nombreux autres ateliers pratiques et des conférences d'actualité ou de droit comparé. Enfin, un stage conventionné d'au moins 2 mois est possible, à moins que l'étudiant ne décide de rédiger un mémoire de recherche.

Pour cette raison, il est recommandé, au moins pour les candidats en formation initiale, d'avoir étudié durant un semestre le droit international, public ou privé, ou le droit du commerce international.

La formation est dispensée en langues française et anglaise. Elle se déroule principalement à Paris *intra muros*.

Marie-Elodie ANCEL

Professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

Directeur du *D.U. Contentieux international des affaires* (D.U. CIA)

et du *LL.M. Contentieux international des affaires approfondi* (LL.M. CIA2)

— Formations initiale & continue

Le **D.U.** Contentieux international des affaires et le **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi sont ouverts aux étudiants en formation initiale comme aux professionnels du droit en formation continue. Le mélange des publics et des parcours vient enrichir le déroulement des 2 diplômes.

Il est important d'indiquer que le LL.M. est accessible aux diplômés du D.U. qui souhaiteraient se spécialiser en contentieux international des affaires ; dans ce cas, ils ne s'inscriront que pour les 3 modules propres au LL.M. (modules 5, 6 et 7), les modules 1 à 4 étant par hypothèse déjà validés.

• Dans le cadre de la formation initiale

> Le **D.U.** est le complément idéal d'un **Master 2 en droit privé, en droit judiciaire ou en droit des affaires** : juste avant d'entrer dans la vie active, il permet d'acquérir ou d'élargir les connaissances dans le domaine des conflits de juridictions et de l'arbitrage international, connaissances utiles aujourd'hui dans toute entreprise, dans tout cabinet de droit des affaires et dans toute juridiction.

> Le **D.U.** peut également venir compléter un **Master 2 en droit international (privé ou public), en droit du commerce international, en droit européen ou en droit comparé**, car il apporte des compétences pratiques immédiatement applicables et donne l'occasion aux étudiants de partager l'expérience de professionnels travaillant dans le cadre d'organisations ou de cabinets internationaux.

> Le **LL.M.** permet d'accentuer la spécialisation acquise dans un **Master 2 en droit international (privé ou public) ou en droit du commerce international** ou de l'acquérir, dans le cas où l'étudiant est déjà titulaire d'un **Master 2 en droit privé, en droit judiciaire, en droit des affaires, en droit européen ou en droit comparé**.

• Dans le cadre de la formation continue

- > Le **D.U.** permet aux *directeurs juridiques* et *juristes d'entreprise* d'anticiper les difficultés qui pourraient survenir avec les partenaires commerciaux : ils peuvent envisager d'insérer dans leurs contrats des clauses appropriées (clauses de choix de la loi du contrat, d'élection de for, d'arbitrage) ou profiter de certaines opportunités offertes par le droit de l'Union européenne (possibilité de s'entendre, par avance, avec son adversaire sur la loi applicable à la responsabilité civile).
- > Le **D.U.** permet aux *avocats* et aux *consultants* d'acquérir les réflexes qu'imposent la bonne pratique des textes européens et les spécificités de la résolution des différends par la voie de l'arbitrage international. La formation leur permet également d'acquérir des connaissances en termes de stratégie judiciaire et arbitrale.
- > Le **D.U.** permet aux *magistrats* de mettre en œuvre les règles procédurales récemment élaborées par la législation européenne et d'accompagner à bon escient le développement de l'arbitrage international.
- > Le **LL.M.** permet, à tous les *praticiens du droit*, de se constituer une spécialisation dans le domaine du contentieux international des affaires. Dans ce cas, il est conseillé de répartir les modules du LL.M. sur plusieurs années, pour plus facilement valider le diplôme.

Conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, le **D.U.** et le **LL.M.** sont reconnus, en tant que diplômes d'université, au titre de la **formation continue des avocats**.

Le **D.U.**, pour sa part, est répertorié pour la **formation continue de magistrats** par l'Ecole Nationale de la Magistrature.

— Intervenants —

Le **D.U.** Contentieux international des affaires et le **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi font intervenir aussi bien des universitaires que des praticiens hautement spécialisés dans ce type de contentieux.

Universitaires

Marie-Elodie Ancel

Professeur à l'UPEC

Georges Khairallah

Professeur à l'Université Panthéon-Assas

Sara Godechot-Patris

Professeur à l'UPEC

François Mailhé

Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas

Cyril Nourissat

Professeur à l'Université Lyon III

Jean-Baptiste Racine

Professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis

Aline Tenenbaum

Maître de conférences à l'UPEC

Praticiens

Martial Akakpo

Avocat, *Cabinet Akakpo*, Togo

Jean-Jacques Arnaldez

Ancien Greffier de la Cour internationale de justice

Carla Baker-Chiss

Avocat, *Meyer Fabre Avocats*, Paris

Babak Barin

Avocat, *Barin Avocats*, Montréal

Benoît Fournier

Avocat, *CMS-Bureau Francis Lefebvre*, Neuilly-sur-Seine

Julien Fouret

Avocat, *Betto Seraglini & Associés*, Paris

Jacob Grierson

Avocat, *McDermott Will & Emery*, Paris

Alexandre Malan

Avocat, *Belot Malan & Associés*, Paris

Léa Marion

Avocat, *Clifford Chance*, Paris

Nathalie Meyer-Fabre

Avocat, *Meyer Fabre Avocats*, Paris

Rita Nader

Avocat, *Norton Rose Fulbright*, Paris

Grégory Minne

Avocat, *Arendt & Medernach*, Luxembourg

Andrea Pinna

Avocat, *De Gaulle Fleurance & Associés*, Paris

Philippe Pinsolle

Avocat, *Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan*, Paris

Anne-Véronique Schlaepfer

Avocat, *Cabinet Schellenberg Witmer*, Genève

Ivan Urzhumov

Avocat, *Foley Hoag*, Paris

Laurence Wynaendts

Directrice juridique, *HSBC*, La Défense

— Les 4 modules fondamentaux

Ces 4 modules sont communs au **D.U.** Contentieux international des affaires et au **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi. Ils sont suivis par les étudiants des 2 diplômes réunis en un même groupe.

MODULE 1 (42 heures)

**CONTENTIEUX INTRA- & EXTRA-EUROPEEN
COMPETENCE**

*3 jours + 3 jours
octobre - novembre*

MODULE 2 (35 heures)

**ARBITRAGE INTERNATIONAL
COMPETENCE ARBITRALE**

*3 jours + 2 jours
décembre - janvier*

MODULE 3 (42 heures)

**CONTENTIEUX INTRA- & EXTRA-EUROPEEN
EXECUTION**

*3 jours + 3 jours
mars - avril*

MODULE 4 (35 heures)

**ARBITRAGE INTERNATIONAL
CONTROLE DES SENTENCES & PROTECTION DES INVESTISSEMENTS**

*3 jours + 2 jours
mai - juin*

Ordre préconisé si les diplômes sont suivis sur plus d'un an :

- > Parcours recommandé pour les **juristes d'entreprise** et les **consultants** :
Modules **1** et **2** (compétences juridictionnelle et arbitrale) puis
Modules **3** et **4** (effets des jugements et des sentences)
- > Parcours recommandé pour les **magistrats** et les **avocats** :
Modules **1** et **3** (contentieux judiciaire intra- & extra-européen) puis
Modules **2** et **4** (arbitrage international)

— Module 1 —

CONTENTIEUX JUDICIAIRE INTRA- & EXTRA-EUROPEEN : COMPETENCE

<p>Les enjeux de la compétence juridictionnelle</p> <ul style="list-style-type: none">• Grandes lignes sur les conflits de juridictions• Grandes lignes sur les conflits de lois• Loi applicable aux contrats• Loi applicable aux délits	<p>21 heures <i>3 jours consécutifs en octobre</i></p>
<p>Le régime de la compétence juridictionnelle</p> <ul style="list-style-type: none">• Les textes : droit commun, règlement « Bruxelles I bis »• L'immunité de juridiction• Les privilèges de juridiction• La règle de principe (<i>forum rei</i>) et la notion de domicile• Les règles de compétence exclusive• Les règles spéciales (matières contractuelle et délictuelle ; for de la succursale)• Les compétences dérivées (pluralité de défendeurs, appel en garantie, demande reconventionnelle)• Les clauses attributives de juridictions (régime, rédaction)• Les exceptions de litispendance et de connexité	<p>21 heures <i>3 jours consécutifs en novembre</i></p>

— Module 2 —

ARBITRAGE INTERNATIONAL : COMPETENCE ARBITRALE

<p>La convention d'arbitrage</p> <ul style="list-style-type: none">• Grandes lignes sur l'arbitrage international (définition, caractères, intérêt de recourir à l'arbitrage)• Rédaction de la convention d'arbitrage• Validité de la convention d'arbitrage• Effets de la convention d'arbitrage• Transmission et extinction de la convention d'arbitrage	<p>21 heures <i>3 jours consécutifs en décembre</i></p>
<p>L'instance arbitrale</p> <ul style="list-style-type: none">• La procédure devant un tribunal arbitral : le droit commun• La procédure devant un tribunal arbitral : le règlement d'arbitrage CCI• Les <i>anti-suit injunctions</i>• Le droit applicable par le tribunal arbitral	<p>14 heures <i>2 jours consécutifs en janvier</i></p>

— Module 3 —

CONTENTIEUX JUDICIAIRE INTRA- & EXTRA-EUROPEEN : EXECUTION

<p>La reconnaissance & l'exécution des jugements</p> <ul style="list-style-type: none">• Les textes• Les immunités d'exécution• Les conditions de régularité des jugements étrangers (règlement « Bruxelles I bis », droit commun)• Les procédures d'exequatur (règlement « Bruxelles I bis », droit commun)	<p>21 heures <i>3 jours consécutifs en mars</i></p>
<p>Les pratiques du contentieux</p> <ul style="list-style-type: none">• La signification des actes à l'étranger• L'exécution des décisions françaises à l'étranger• Le titre exécutoire européen• Les autres procédures européennes (injonction de payer, petits litiges)• Les mesures provisoires et conservatoires (règlement « Bruxelles I bis »)• L'administration transfrontière de la preuve• Les effets en France d'une faillite ouverte à l'étranger• Les effets à l'étranger d'une faillite ouverte en France	<p>21 heures <i>3 jours consécutifs en avril</i></p>

— Module 4 —

ARBITRAGE INTERNATIONAL : CONTROLE ETATIQUE DES SENTENCES & PROTECTION DES INVESTISSEMENTS

<p>Le contrôle étatique des sentences</p> <ul style="list-style-type: none">• Le droit commun français• Les conventions internationales (conventions de New York de 1958 et de Genève de 1961, traités bilatéraux)	<p>21 heures <i>3 jours consécutifs</i> <i>en mai</i></p>
<p>La protection des investissements</p> <ul style="list-style-type: none">• Les textes : les traités de protection des investissements, la convention de Washington du 18 mai 1965• L'arbitrage devant le CIRDI : conditions de compétence du CIRDI (notion d'investissement, nationalité de l'investisseur...) ; la concurrence des compétences avec le juge du contrat ; l'exécution des sentences CIRDI	<p>14 heures <i>2 jours consécutifs</i> <i>en juin</i></p>

— Les 3 modules propres au LL.M.

MODULE 5 (24 heures)

**CASE STUDY IN ARBITRATION
ENGLISH FOR LAWYERS**

*5 demi-journées
une semaine en février*

MODULE 6 (27 heures)

**SESSIONS D'ACTUALITE
EXERCICES D'APPROFONDISSEMENT**

*sessions ponctuelles
d'octobre à juin*

MODULE 7

**OPTIONS
STAGE ou MEMOIRE**

*stage durant l'année universitaire
mémoire à rendre au plus tard fin août*

— Module 5 —

**CASE STUDY IN ARBITRATION
ENGLISH FOR LAWYERS**

**Atelier intensif
avec mise en situation
à toutes les étapes d'une affaire**

- Ce cours propose de développer les compétences orales et écrites en anglais, dans le cadre d'une simulation d'un dossier d'arbitrage commercial international

24 heures
*5 demi-journées
durant une semaine en février*

— Module 6 —

SESSIONS D'ACTUALITE & EXERCICES D'APPROFONDISSEMENT

<p>Conférences d'actualité et de droit comparé, ateliers pratiques</p> <ul style="list-style-type: none">• En droit international privé et en droit de l'arbitrage• La participation à des concours d'arbitrage est intégrée à ce module	<p>27 heures <i>sessions ponctuelles d'octobre à juin</i></p>
--	---

— Module 7 —

OPTIONS STAGE ou MEMOIRE

<p>Stage d'au minimum 2 mois</p> <ul style="list-style-type: none">• Stage en cabinet d'avocats, entreprise, juridiction, institution d'arbitrage, institution internationale, plus généralement en tout secteur permettant une pratique du contentieux international des affaires, sous un angle ou un autre• Durant l'été ou se coordonnant avec les sessions de formation• Validation par la rédaction d'un rapport de stage d'une trentaine de pages (annexes non comprises)	<p>Mémoire</p> <ul style="list-style-type: none">• Mémoire de recherche rédigé en français ou en anglais, d'au minimum trente pages (annexes non comprises)• Sous la direction d'un enseignant du LL.M.• Restitution au plus tard fin août
---	---

— Validation des connaissances

Attention : Pour le **D.U.** comme pour le **LL.M.**, les modules s'acquièrent indépendamment les uns des autres (sans compensation).

Modules	Validation	
Module 1 Contentieux intra- & extra-européen : compétence	Etude de cas rédigée « à domicile » Temps de préparation : environ un mois	
	D.U. 1/4 de la note globale 7,5 ECTS	LL.M. 1/8 de la note globale 7,5 ECTS
Module 2 Arbitrage international : compétence arbitrale	Etude de cas présentée à l'oral Temps de préparation : environ un mois	
	D.U. 1/4 de la note globale 7,5 ECTS	LL.M. 1/8 de la note globale 7,5 ECTS
Module 3 Contentieux intra- & extra-européen : exécution	Etude de cas rédigée « à domicile » Temps de préparation : environ un mois	
	D.U. 1/4 de la note globale 7,5 ECTS	LL.M. 1/8 de la note globale 7,5 ECTS
Module 4 Arbitrage international : contrôle étatique des sentences & protection des investissements	Etude de cas rédigée « à domicile » Temps de préparation : environ un mois	
	D.U. 1/4 de la note globale 7,5 ECTS	LL.M. 1/8 de la note globale 7,5 ECTS

Module 5 Case Study in Arbitration English for Lawyers	Contrôle continu (exercices écrits et oraux)
	LL.M. 1/6 de la note globale 10 ECTS
Module 6 Conférences d'actualités et exercices d'approfondissement	Rédaction de conclusions, de mémoires d'arbitrage ou de sentences
	LL.M. 1/6 de la note globale 10 ECTS
Module 7 Options	Rapport de stage ou mémoire de recherche
	LL.M. 1/6 de la note globale 10 ECTS

- > Chaque examen du **D.U.** et du **LL.M.** est noté sur 20 et chaque module est validé, séparément, sans compensation, par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10.
- > Il n'y a pas de deuxième session. Seul un empêchement dûment justifié aux épreuves orales des Modules 2 et 5 peut donner lieu à un nouvel oral.
- > Le redoublement est autorisé.

Le **D.U.** Contentieux international des affaires et le **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi sont délivrés avec **mentions** :

Mention <i>Très bien</i>	Note globale supérieure ou égale à 16
Mention <i>Bien</i>	Note globale supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16
Mention <i>Assez bien</i>	Note globale supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14
Mention <i>Passable</i>	Note globale supérieure ou égale à 10

— Conditions d'inscription

Le **D.U.** Contentieux international des affaires et le **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi sont ouverts à la formation initiale et à la formation continue.

Ils correspondent au niveau Master 2 et, d'après les classifications de la formation continue, au Niveau I.

— Inscription dans le cadre de la formation initiale

Pré-requis

Les candidats doivent être titulaires de préférence d'un Master 2 en droit ou d'un diplôme jugé équivalent, français ou étranger. Un Master 1, ou un diplôme français ou étranger jugé équivalent, permet également de postuler si le candidat est très motivé.

Dans tous les cas, il est recommandé d'avoir étudié au moins pendant un semestre le droit international ou le droit du commerce international.

Sélection des candidats

Tout candidat doit présenter un dossier de candidature, à télécharger sur le site de la Faculté de droit (<http://droit.u-pec.fr>), ou sur le site consacré au D.U. et au LL.M. (<http://www.contentieux-international.net>).

Attention :

- Les dossiers du D.U. CIA et du LL.M. CIA2 sont distincts.
- Il est possible de postuler aux 2 diplômes.

Le dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le **14 septembre 2015**, en spécifiant si la candidature est faite pour le D.U. Contentieux international des affaires ou pour le LL.M. Contentieux international des affaires approfondi.

Instruction du dossier de candidature

Aucun dossier ne sera instruit sans les documents requis dans le dossier de candidature.

Dès réception, le dossier de candidature complet est examiné par le Directeur du diplôme demandé, assisté d'un autre enseignant.

La décision, qui autorise ou refuse l'inscription, est notifiée aux candidats par courrier. Le cas échéant, les candidats peuvent être avertis qu'ils figurent sur une liste d'attente.

Coût d'inscription au D.U. et au LL.M.

- > Droits spécifiques :
 - > **800 €** pour le **D.U.** suivi sur une année universitaire
 - > **1400 €** pour le **LL.M.** suivi sur une année universitaire
 - > **200 €** par module si les diplômes sont suivis en régime long

- > Droits d'inscription à l'UPEC :
 - > environ **250 €** en inscription simple
 - > ou environ **100 €** en inscription double (i.e. parallèlement à l'inscription à un autre diplôme, national ou universitaire, délivré par l'UPEC)
 - > il est nécessaire de renouveler l'inscription auprès de l'UPEC si le programme est suivi en régime long

- > Droits de sécurité sociale, le cas échéant : environ **200 €**

Renseignements et gestion des dossiers de candidature

M. William Monthezin
Tél. : 01 56 72 60 39 — Fax : 01 56 72 60 53
<mailto:william.monthezin@u-pec.fr>

Adresse :

Bât. A, Service Scolarité Masters
83-85, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil
M° Créteil-L'Echat (Ligne 8 : Balard-Créteil)

Adresse postale :

61, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

— Inscription dans le cadre de la formation continue

Le **D.U.** Contentieux international des affaires et le **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi correspondent au niveau Master 2 et, d'après les classifications de la formation continue, au Niveau I.

Pré-requis

Etre magistrat, avocat, directeur juridique, juriste d'entreprise ou consultant dans le domaine juridique.

Les personnes non titulaires des qualifications requises sont soumises à la procédure de validation des acquis (VAP). Pour cette procédure, les candidats sont invités à prendre contact avec les Conseillères Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) de l'UPEC (tél. 01 45 17 12 28 ou 01 45 17 12 33 ; fc-vae@u-pec.fr).

Sélection des candidats

Tout candidat doit présenter un dossier de candidature, à télécharger sur le site de la Faculté de droit (<http://droit.u-pec.fr>), ou sur le site consacré au D.U. et au LL.M. (<http://www.contentieux-international.net>).

Attention :

- Les dossiers du D.U. CIA et du LL.M. CIA2 sont distincts.
- Il est possible de postuler aux 2 diplômes.

Le dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le **14 septembre 2015**, en spécifiant si la candidature est faite pour le D.U. Contentieux international des affaires ou pour le LL.M. Contentieux international des affaires approfondi.

Instruction du dossier de candidature

Aucun dossier ne sera instruit sans les documents requis dans le dossier de candidature.

Dès réception, le dossier de candidature complet est examiné par le Directeur du diplôme demandé, assisté d'un autre enseignant.

La décision, qui autorise ou refuse l'inscription, est notifiée aux candidats par courrier. Le cas échéant, les candidats peuvent être avertis qu'ils figurent sur une liste d'attente.

Coût d'inscription au D.U. et au LL.M.

Au **taux plein**¹, les tarifs sont les suivants :

- > Si le **D.U.** est suivi sur une année universitaire
 - > **3500 €** pour 2015-2016 (y compris les droits d'inscription à l'UPEC)
- > Si le **D.U.** est suivi sur plus d'une année universitaire:
 - > **875 €** par module
 - > ajouter chaque année les droits d'inscription à l'UPEC, soit environ **250 €**
- > Si le **LL.M.** est suivi sur une année universitaire
 - > **5950 €** pour 2015-2016 (y compris les droits d'inscription à l'UPEC)
- > Si le **LL.M.** est suivi sur plus d'une année universitaire :
 - > **850 €** par module
 - > ajouter chaque année les droits d'inscription à l'UPEC, soit environ **250 €**

Renseignements et gestion des dossiers de candidature

M. William Monthezin
Tél. : 01 56 72 60 39 — Fax : 01 56 72 60 53
<mailto:william.monthezin@u-pec.fr>

Adresse :

Bât. A, Service Scolarité Masters
83-85, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil
M° Créteil-L'Echat (Ligne 8 : Balard-Créteil)

Adresse postale :

61, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

Renseignements sur la formation continue

Mme Nacera Bildstein
Tél. : 01 56 72 60 63 — Fax : 01 56 72 60 53
<mailto:nacera.bildstein@u-pec.fr>

¹ Des tarifs moins élevés sont pratiqués lorsque le financement est assuré par le participant à titre personnel ou lorsque le participant est en reprise d'emploi. L'inscription des magistrats est prise en charge par l'ENM à un tarif spécifique.

— Suivi en tant qu'auditeur libre —

Principe

A partir de la rentrée 2013-2014, toute personne relevant de la formation continue peut suivre les formations du **D.U.** en tant qu'auditeur libre.

En cette qualité, l'auditeur libre peut choisir un module ou plus (modules 1 à 4), assister aux enseignements dispensés relativement au(x) module(s) choisi(s) et recevoir la documentation associée.

L'auditeur libre n'est pas soumis au contrôle des connaissances et, en conséquence, ne peut pas prétendre à être diplômé du D.U. En revanche, il reçoit une attestation d'assiduité.

Pré-requis

Les pré-requis sont les mêmes que pour le régime général de la formation continue (voir rubrique précédente).

Dossier d'inscription

Toute personne intéressée doit présenter un dossier d'inscription à télécharger sur le site de la Faculté de droit (<http://droit.u-pec.fr>), ou sur le site consacré au D.U. (<http://www.contentieux-international.net>), en précisant qu'elle demande une inscription en tant qu'auditeur libre.

Le dossier doit comprendre :

- > un *curriculum vitae*
- > une attestation de l'activité actuellement exercée ou de la dernière activité exercée

Date-limite d'inscription

Le dossier d'inscription doit être présenté **au plus tard deux semaines** avant le début du module concerné.

L'inscription se fera dans la limite des places restant disponibles.

Renseignements et gestion des dossiers d'inscription

M. William Monthezin
Tél. : 01 56 72 60 39 — Fax : 01 56 72 60 53
<mailto:william.monthezin@u-pec.fr>

Adresse :

Bât. A, Service Scolarité Masters
83-85, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil
M° Créteil-L'Echat (Ligne 8 : Balard-Créteil)

Adresse postale :

61, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

Coût de la formation en auditeur libre

- > Les tarifs sont dégressifs :
 - > **800 €** pour 1 module par année universitaire
 - > **1400 €** pour 2 modules par année universitaire
 - > **1950 €** pour 3 modules par année universitaire
 - > **2400 €** pour 4 modules par année universitaire

- > Il faut leur ajouter les droits d'inscription à l'UPEC en tant qu'auditeur libre, soit environ **120 €** par année universitaire (quel que soit le nombre de modules suivis).

<http://www.contentieux-international.net>

